

L'ORGANISATION DES JOURNÉES POUR LES ENFANTS D'ÉLÉMENTAIRE

Lundis, mardis, jeudis et vendredis

7h30 - 8h30 Accueil matin
8h30 - 11h30 Temps scolaire
11h30 - 13h35 Pause méridienne (repas et ateliers)
13h45 - 16h Temps scolaire
16h - 18h30 Temps périscolaire
 Accueil de loisirs, goûter
 Accompagnement et activités (voir détails plus bas)

Mercredi

7h30 - 8h30 Accueil
8h30 - 11h30 Temps scolaire
11h30 - 13h20 Pause méridienne (repas et accueil)
Pour les enfants inscrits à une activité :
13h20 - 18h30 Temps périscolaire
 Accueil de loisirs, accompagnement, goûter et activité

PLANNING GÉNÉRAL DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

| LUNDI | MARDI | MERCREDI APRÈS-MIDI | JEUDI | VENDREDI |
|--|---------------------------------------|---|---|--|
| Musique Théâtre CM1 | Musique Danse (CM1) | Musique Danse (CP-CE1-CE2) | Musique Théâtre (CM2) | Musique Danse (CM2) |
| Ateliers éducatifs | Ateliers éducatifs | Centre de loisirs | Ateliers éducatifs | Ateliers éducatifs |
| Ateliers sportifs (CE2 - CM1 - CM2) | Ateliers sportifs (CP - CE1 - CE2) | Sport découverte AS Collégien Foot Team Advance | Ateliers sportifs (CE2 - CM1 - CM2) Gym Forme | Ateliers sportifs (CP - CE1 - CE2) Gym Forme |

LE SERVICE ACCOMPAGNEMENT AUX ACTIVITÉS

C'est la spécificité de la commune de Collégien : en soirée après l'école, et les mercredis après-midi, l'équipe d'animation propose un accueil de loisirs, un goûter et l'accompagnement de vos enfants sur leurs lieux d'activités.

Ce service, sur inscription, est facturé à l'unité : une fois l'inscription validée, par défaut votre enfant est prévu sur tous les jours cochés, vous pouvez modifier vos réservations en respectant les délais (soit le vendredi qui précède la prise en charge, 16h).

LES LIEUX D'ACCUEILS POUR LES ENFANTS INSCRITS AU SERVICE ACCOMPAGNEMENT

LE MERCREDI, un accueil de loisirs avant et après l'activité est organisé à la salle communale jusqu'à 18h30 pour les enfants inscrits :

- au Sport Découverte
- à la danse et à la musique (possibilité de récupérer son enfant directement à la Courée entre 14h et 16h30)
- Auprès des associations Team Advance et AS Collégien Football

LE LUNDI-MARDI-JEUDI-VENDREDI, un accueil de loisirs avant et après l'activité est organisé jusqu'à 18h30.

Vous pouvez récupérer votre enfant :
 à **l'école des Saules** pour les enfants inscrits :

- aux ateliers éducatifs CP/CE1 et CE2/CM1/CM2 (selon le planning trimestriel)
- aux ateliers sportifs / à la gymnastique (à 17h45 directement au gymnase)

Au centre de loisirs pour les enfants inscrits :
 - aux ateliers éducatifs CE2 /CM1 /CM2 (selon le planning trimestriel).

À la Courée dès la fin de leur cours pour les enfants inscrits à la danse, au théâtre et à la musique.

INFORMATIONS ACTIVITÉS SPORTIVES

ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS



| Embarquez pour les Jeux Olympiques | | | | | | | |
|---|---|-----------------------------------|----------------------|------------------------------------|--|--|--|
| Les ateliers sportifs - de 16h45 à 17h45 | | | | | | | |
| | 11 sept au 20 oct | 6 nov au 22 déc | 8 janv au 9 fév | 26 fév au 5 avr | 22 avr au 31 mai | 3 juin au 5 juil | |
| Enfants nés en 2017 (CP), 2016 (CE1), 2015 (CE2) mardi ou vendredi | Jeux de crosses vers le Floorball | Expression corporelle | Arts Martiaux | Jeux collectifs vers le Netball | Jeux de raquettes vers le tennis | Jeux de precision vers la pétanque | |
| Enfants nés en 2015 (CE2), 2014 (CM1), 2013 (CM2) lundi ou jeudi | Hockey | Jeux de lutte | Tennis de table | Sport de glisse | Football | Pétanque | |
| Sport découverte - mercredi de 14h à 16h | | | | | | | |
| | 6 sept au 20 oct | 6 nov au 22 déc | 8 janv au 9 fév | 26 fév au 5 avr | 22 avr au 31 mai | 3 juin au 5 juil | |
| Enfants nés en 2017 (CP), 2016 (CE1), 2015 (CE2) | Omnikin | Jeux collectifs vers le basket | Jeux de raquettes | Jeux de glisse | Jeux de balle vers le Handball | Parkour | |
| Enfants nés en 2015 (CE2), 2014 (CM1), 2013 (CM2) | Indiaka pétéca | Jeux athlétiques | Arts martiaux | Flag Rugby | Escrime artistique | Sport nautique | |

Au sport découverte, les enfants nés en 2015 seront initialement inscrits avec les enfants de 2017 (CP) et 2016 (CE1). Les éducateurs sportifs se réservent toutefois la possibilité pour certains enfants (selon leur capacité) d'intégrer les activités des enfants des groupes de 2014 (CM1) et 2013 (CM2). Encadrement assuré par Lilian Ducret et Sandrine Pasquaud. Pour plus d'informations, veuillez-vous rapprocher du service des sports (educateurs.sportifs@collegien.fr - 01 60 35 08 89)

Pour la pratique sportive, et dans les conditions prévues par le Code du sport, le titulaire de l'autorité parentale peut attester avoir rempli avec son enfant le questionnaire de santé Cerfa N° 15699*01 et se voir dispenser de présenter un certificat médical, si aucune des rubriques ne fait l'objet d'une réponse positive.

Merci de fournir à l'inscription :

- Une **attestation à remplir** du questionnaire de santé Cerfa N° 15699*01 ([questionnaire consultable ici](#)), ou à défaut un certificat médical ;
- Un **brevet de natation 25 mètres** ou l'attestation d'aisance aquatique (dans le cadre des activités nautiques uniquement).
- Renseignements sur le contenu des activités sportives municipales auprès de **Sabrina Pascart 01 60 35 08 89**

INFORMATIONS ACTIVITÉS CULTURELLES

L'inscription à une activité culturelle permet à votre enfant de bénéficier de la carte « Jeune spectateur » et d'assister aux spectacles de la Courée au tarif de **2 euros** la place. Cette carte lui sera remise gratuitement sur simple demande auprès du secrétariat de la Courée.

la Courée CENTRE CULTUREL

• Danse

CP mercredi 15h45 - 16h30

CE1 mercredi 14h45 - 15h45

CE2 mercredi 13h45 - 14h45

CM1 mardi 16h45 - 18h


CM2 vendredi 16h45 - 18h

• Théâtre

CM1 lundi 16h45 - 17h45

CM2 jeudi 16h45 - 17h45

Pour l'activité danse : **Une attestation à remplir du questionnaire de santé Cerfa N° 15699*01** (questionnaire confidentiel à conserver par la famille, consultable dans le dossier d'inscription, ou sur le site www.mairie-de-collegien.fr > Espace 0-18 ans > Place de l'enfant > Formulaire), à défaut un certificat médical.

 **Utile** : renseignez votre adresse mail sur la fiche « renseignements » pour être informé, au plus tôt, des modifications de cours et absences des professeurs.

MUSIQUE Dans le cadre du Conservatoire de Marne et Gondoire

L'inscription à cette activité se fera en deux temps : une inscription ou réinscription auprès du Conservatoire, puis auprès du service enfance si vous souhaitez bénéficier des tarifs communaux et du service accompagnement.

• Réinscription

Vous avez déjà réalisé votre inscription en ligne sur votre espace DuoNET

<https://monespace.duonet.fr/fr/login?key=zNWb2SbMtE0%3D>.

Vous recevrez la confirmation des jours et heures de cours sur ce même espace DuoNET.

• Demande d'inscription

• **La demande d'inscription (pré-inscription) des nouveaux élèves aura lieu du lundi 12 juin au vendredi 30 juin 2023 directement sur le site du conservatoire intercommunal :**

<https://www.marneetgondoire.fr/le-conservatoire/s-inscrire-au-conservatoire-1192.html>

Secrétariat : 01 60 35 44 31 ou muscollegien@marneetgondoire.fr

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 15h30 à 19h et le mercredi de 14h à 19h

Dispositif choisi

• Ateliers collectifs réguliers

De 1 à 3 ateliers collectifs et/ou orchestre et/ou chorale.

• Formation complète

C'est une formation globale découpée en trois modules. Cette formation intègre l'apprentissage du jeu collectif, la découverte du langage musical et la pratique instrumentale. (**Attention !** Pas de service « accompagnement » le samedi matin).

• Parcours personnalisé sur Contrat

Pour les élèves ayant déjà une pratique musicale (voir modalités avec le conservatoire).

INFORMATIONS LOISIRS

LES ATELIERS ÉDUCATIFS

Les ateliers éducatifs s'adressent à la totalité des enfants scolarisés en élémentaire. Ils prennent en compte les compétences définies par l'Éducation nationale, dans le respect des cycles scolaires.

Chaque atelier est animé et encadré par un binôme enseignant/animateur. L'objectif pour l'enseignant est d'aider l'enfant à améliorer sa méthodologie, son organisation dans son travail et de savoir identifier l'essentiel d'une leçon. Il ne s'agit pas de faire les devoirs en totalité. Cet atelier ne se substitue pas au rôle de la famille dans le suivi scolaire quotidien qui reste primordial.

Deux choix d'inscriptions ([à préciser obligatoirement sur le feuillet planning de votre enfant](#)) :

- Atelier technique, fin de l'activité à **17h20**
- Atelier technique + Aide aux leçons, fin des activités à **18h**, accueil jusqu'à **18h30** possible

Jours d'activité : Lundi • Mardi • Jeudi • Vendredi

Possibilité de choisir 1 à 4 soirs.

Pourquoi des ateliers éducatifs techniques ? Ils permettent de réinvestir les acquis scolaires dans la pratique d'activités scientifiques, culturelles et de loisirs en prise avec leur environnement quotidien.

CP/CE1 : Ces ateliers seront centrés sur la lecture et l'écriture. L'animateur technique anime un atelier de jeux de langage ou d'écriture qui ont pour objectif de favoriser la compréhension et la mémorisation et de développer l'expression orale et écrite.

CE2/CM1/CM2 : Tout au long de l'année, les enfants participeront successivement à des ateliers techniques/environnement, culinaires, multimedias et ludothèque. L'animateur proposera un atelier technique chaque jour différent dans chacun des thèmes. Un planning sera distribué aux enfants au début de chaque trimestre.

On y fait quoi ? Les ateliers ont tous comme finalité la réalisation d'un objet, qu'il soit individuel ou collectif, sur un trimestre. Par exemple, dans l'atelier technique CM1, Fabrication d'un cadran solaire faisant appel à des compétences géométriques, d'astronomie et utilisation de machines-outils.

Pour que votre enfant puisse pleinement aboutir à la réalisation de son projet, il est important qu'il soit présent à l'ensemble des séances.

LE CENTRE DE LOISIRS LE MERCREDI APRÈS-MIDI

Le centre de loisirs propose à tous les enfants scolarisés à Collégien des activités de loisirs établies en fonction de leur âge et de leurs besoins à partir du projet pédagogique « l'enfant acteur de ses loisirs ». Il offre également un cadre favorisant le respect et la tolérance, l'expression de chacun, la participation à l'élaboration des activités et un vrai rythme de détente.

Structure ouverte le mercredi de 13h30 à 18h30.

Du CP au CM2.

Possibilité d'accueil :

- Sans goûter (départ à 16h)
- Avec goûter (départ de 17h à 18h30)

ACTIVITÉS SPORTIVES PROPOSÉES PAR LES ASSOCIATIONS PARTENAIRES

! ATTENTION NOUVEAUTÉS

Information, Inscription et règlements directement auprès des associations concernées en les contactant aux numéros indiqués. Le service enfance assure uniquement l'accompagnement (sur inscription).

Le dispositif « chèque loisirs communal »

Chaque famille collégeoise comptant un enfant scolarisé en élémentaire, reçoit par courrier cette aide financière adaptée aux ressources du foyer, à valoir pour l'inscription de son enfant à une activité proposée par une association collégeoise pour l'année 2023/2024. Il vous suffit de donner le chèque à l'association auprès de laquelle vous inscrivez votre enfant, et l'association déduira le montant de ce chèque du coût d'inscription à votre charge.



GYMNASTIQUE Par Gym Forme Collégien

Cours tous niveaux à **choisir** entre :

- Jeudi soir de 16h45 à 17h45
- Vendredi soir de 16h45 à 17h45

Lieu de l'activité : Gymnase.

Contact : 06 68 66 68 73 ou 06 52 35 40 08 - gymforme.collegien@gmail.com

Reprise des cours le 14 septembre 2023.



FOOTBALL Par AS Collégien

Lieu de l'activité : terrain de foot synthétique, au Parc municipal loisirs & sports situé rue des Noyers.

Contact : 535987@lpiff.fr / Pour l'École de Foot : Florian GIL, 06 19 54 67 75

École de Foot

- Niveau 1 (CP-CE1-CE2) : Mercredi de 13h45 à 15h15 au stade municipal
En cas d'accompagnement, départ à 13h20 de la Maison communale et retour à 15h45.
- Niveau 2 (CM1-CM2) : Mercredi de 15h à 16h30
En cas d'accompagnement, départ à 14h30 de la Maison communale et retour à 17h.

Reprise des cours le 6 septembre 2023



ARTS MARTIAUX ARTISTIQUES ET ACROBATIQUES

Par Team Advance

Lieu de l'activité : salle du dojo, située au gymnase.

Contact : Peggy LAGOUGE, au 06 86 94 09 71 ou Cédric POPOTTE au 06 46 65 47 71 - pegzephyr@gmail.com

Site internet du club : www.team-advance.com

Cours

- CP-CE1-CE2 : Mercredi de 14h à 15h
- CM1-CM2 : Mercredi de 15h à 16h

Reprise des cours le 13 septembre 2023.

CONTACTS UTILES

Chaque responsable de structure conserve son autonomie quant au contenu et au déroulement de ses activités et à la pleine responsabilité des enfants qui lui sont confiés.

Directeur du Pôle Educatif

Eric Ghirardini

01 60 35 40 00

Service administratif à l'enfance (inscriptions, facturation)

01 60 35 40 08

contact.enfance@collegien.fr

Horaires d'ouverture :

lundi : 13 h 30 - 17 h 30

mardi, mercredi et vendredi : 8h45 - 12h / 13h30 - 17h30

jeudi : 15h - 17h30

samedi : 9h - 12h

Responsable du service enfance, en charge de l'équipe d'animation

Olivia Engerran Beard (Loisirs, Animation et Accompagnements / Ateliers éducatifs)

01 60 35 99 60

direction.enfance@collegien.fr

Service des sports, en charge des activités sportives municipales

Sabrina Pascart (ateliers sportifs, sport découverte)

01 60 35 08 89 (gymnase)

educateurs.sportifs@collegien.fr

Culture

Musique : Conservatoire intercommunal

01 60 35 44 31

muscollegien@marneetgondaire.fr

Danse, Théâtre : La Courée, secrétariat du centre culturel

01 60 35 90 81

contact.culture@collegien.fr